

إطار اتفاقية جامعة الوادي و جامعة محمد الشريف مساعديه – سوق أهراس



مدة الاتفاقية	تاريخ إبرام الاتفاقية	الموقع الالكترويي	البلد	الهيئة
5سنوات	0706/2020	http://www.univ-soukahras.dz/fr	الجزائر	جامعة محمد الشريف مساعديه سوق أهراس

Résumé de l'accord:

<u>Article/2.</u> Les deux universités devront encourager l'échange et l'accueil d'étudiants, enseignants, chercheurs, et personnels techniques et administratifs en leur facilitant le séjour et l'accès aux services académiques, scientifiques et techniques des deux institutions, dans les limites établies par la législation en vigueur dans notre pays.

<u>Article/3</u>. Des rencontres périodiques entre administrateurs et enseignants chercheurs de domaines similaires de spécialisation des deux institutions seront organisés, dans le but d'échanger leur expériences et connaissances ainsi que de faciliter leur collaboration dans des projets communs.

<u>Article/4</u>. Encourager les échanges d'expériences en matière de gouvernance pédagogique et développer les échanges d'expertises en matière de gestion du système LMD, la professionnalisation des offres de formation, de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (TICE) et divers d'autres domaines d'intérêt commun.

<u>Article/5</u>. Promouvoir le jumelage des laboratoires de recherche et des pôles d'excellence entre les deux universités. Développer et dynamiser les cotutelles des doctorants dans divers domaines.

<u>Article/6</u>. Echanger les ouvrages et la documentation pédagogique et scientifique et encourager la publication conjointe de livres et de travaux de recherche dans des journaux et revues spécialisés et sur les sites des deux établissements.

<u>Article/7</u>. Encourager l'organisation bilatérale de manifestations scientifiques et culturelles et/ou de conférences sur des thèmes fixés au préalable dans un accord commun.